

M. HENO : Face à la demande de la société Boulanger sollicitant cette autorisation de déroger au principe du repos dominical, permettez-moi de réaffirmer une nouvelle fois la position du groupe des élus communistes républicains et citoyens à l'égard d'une démarche participant à la remise en cause d'un acquis social qui fragilise un peu plus les salariés et qui porte atteinte à l'équilibre des familles.

L'argument privilégié du libre choix du salarié ne tient pas pour nous une seule seconde en période de crise économique et de chômage de masse. Le fait qu'il y ait un certain nombre de volontaires conduirait inévitablement à imposer, d'après nous, à l'ensemble des salariés une nouvelle norme et chaque nouvelle embauche serait l'occasion aussi de discrimination à l'égard de candidats refusant de travailler le dimanche.

Cet argument inopérant ne peut donc être utilisé pour menacer l'existence d'un jour de repos commun au plus grand nombre, leur permettant de se reposer, de se retrouver en famille ou entre amis, participer au mouvement associatif, de pratiquer une activité au sein d'un club sportif, voire aussi un culte.

Le 17 mai 2010, le conseil municipal avait voté favorablement pour la création d'un périmètre d'usage de consommation Exceptionnel, dit le PUCE. Notre groupe s'y était opposé et contre toute attente, Monsieur le Préfet nous avait rejoints en émettant un avis contraire à la décision majoritaire du conseil municipal et avait donc refusé l'application de ce PUCE où se trouve aujourd'hui Boulanger.

Aujourd'hui, c'est de nouveau M. le Préfet qui nous demande notre avis pour l'ouverture du magasin le dimanche, alors qu'il l'avait lui-même refusée il y a quelques temps. C'est à ne plus rien y comprendre.

Comme nous vous l'avions déjà exprimé sur ces avis d'ouverture des magasins le dimanche, à quoi sert l'avis d'un conseil municipal puisque de toute façon chacun fait ce qu'il veut ? Castorama est ouvert, ainsi que Kiabi, Mondial Moquette, les papiers peints ... Tout ce joli monde ouvre en toute illégalité tous les dimanches.

Et pourquoi l'enseigne Boulanger, au demeurant, ne demanderait-elle pas l'ouverture de son magasin du CCR aussi le dimanche puisqu'ils ont une autre antenne sur Créteil ?

